

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX À LAGORD

Fin avril, le premier marché de producteurs locaux à fort caractère « bio » organisé dans notre commune sera inauguré au cœur du parc Charier.



Le préau du parc Charier accueillera bientôt des producteurs locaux.

Proposant uniquement des produits « bio » ou « raisonnés » (de saison, cultivés ou élevés sur le site de production, sans additif ni conservateur...) et issus de circuits courts, soit à moins de 70 kilomètres du lieu de vente, des commerçants non sédentaires vont prendre leurs aises prochainement à Lagord.

Ainsi, tous les mardis après-midis à partir du 27 avril, le parc Charier offrira son cadre bucolique à une dizaine de producteurs locaux. Ici, devant et sous le préau, ce seront fruits, légumes, huîtres, œufs, yaourts, fromages de chèvre, huiles ou encore céréales et autres aliments en vrac répondant à plusieurs critères environnementaux qui garniront les étals.

Véritable alternative au marché traditionnel qui se tient tous les vendredis matins du côté du centre commercial des Oiseaux de mer, ce nouveau rendez-vous lagordais des producteurs locaux permettra aux personnes actives de s'approvisionner plus facilement. Et de faire leurs emplettes en phase avec certaines convictions écologiques.

Ouverture de 16h30 à 20h du 27/4 au 26/10, de 16h30 à 19h à partir du 2/11 (si les conditions sanitaires le permettent).



NOUVELLE DONNE POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Depuis le début de cette année, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) gère en direct la distribution de l'eau potable aux abonnés sur son territoire. Une gestion qui présente plusieurs intérêts pour les communes concernées comme Lagord et pour les habitants de celles-ci. Explications de Katherine Chipoff, conseillère municipale lagordaise et conseillère communautaire.



Quelles sont les raisons qui ont prévalu pour que la gestion de l'eau potable, du château d'eau jusqu'au robinet, soit aujourd'hui de la compétence de la CdA et plus du syndicat Eau 17 ?

De nombreux enjeux ont amené à cette décision, comme avoir la souveraineté sur la compétence de l'eau pour les 28 communes qui constituent la Communauté d'agglomération, maîtriser les capacités de production et de distribution, pouvoir agir sur les tarifs de l'eau, sur la préservation et la qualité de la ressource. Le contexte législatif obligeait la CdA à sortir d'Eau 17, tout en restant partenaire, avant le 31 décembre 2020.

Quel est l'intérêt de ce changement sur le plan environnemental ?

Dans un contexte de dérèglement climatique, de fragilisation de la biodiversité et de crise sanitaire, l'eau est un bien commun précieux que nous devons préserver. Plus sa gestion en sera maîtrisée, en contrôlant sa captation, son traitement, sa distribution, son assainissement et son retour en milieu naturel, plus nous pourrons assurer la pérennité de nos écosystèmes. L'eau captée dans la nature y revenant après son utilisation, nous nous devons de la rendre la plus saine possible pour préserver notre cadre naturel de vie. De même, la CdA est à l'initiative de projets importants, comme la démarche « La Rochelle Territoire zéro carbone », qui nécessitent une gestion optimale de la ressource.

Quels en sont les avantages pour les habitants de notre territoire ?

D'abord, il y aura une meilleure maîtrise des tarifs d'abonnement, qui sont désormais les mêmes pour les 28 communes de la CdA et sont appelés à baisser à terme. Ensuite, en créant des instances de démocratie participative autour de cette gestion de l'eau, les usagers de notre territoire pourront s'impliquer. Aussi, le fait de disposer d'une régie à l'échelle de la Communauté d'agglomération offrira plus de transparence à ses habitants sur la façon dont est gérée l'eau.



LA CHARTE ÉTHIQUE ET DE TRANSPARENCE DE L'ÉLU

Adoptée lors du conseil municipal du 27 janvier dernier, la charte éthique et de transparence constitue un ensemble de règles de bonne conduite morale auxquelles les élus doivent se conformer.

Non-cumul des mandats, limitation des fonctions exécutives, formation, transparence des indemnités perçues, relations avec les agents communaux, sanctions au devoir de probité, gestion transparente et rigoureuse des deniers publics... : autant de principes inclus dans la charte éthique et de transparence signée par l'ensemble des 29 élus de la Ville de Lagord. De même, si celle-ci clarifie la notion de conflit d'intérêts et les déclarations à effectuer, elle souligne aussi l'importance de l'information et de la participation des Lagordais à la gestion de leur commune.

Mis en place au début de cette année, un Comité d'Éthique et de Transparence composé de 3 élus et de 3 personnes issues de la société civile est chargé de suivre la bonne application des différentes composantes de la charte. Ainsi, à chaque commission comme à chaque conseil municipal, un élu doit se positionner pour l'intérêt général de la commune et non pour son intérêt personnel. Le cas échéant, le comité pourra guider un élu pour que celui s'abstienne de voter lors d'une délibération où il y aurait potentiellement conflit d'intérêt.

Composition du Comité d'Éthique et de Transparence : Pierre Le Henaff (Lagordais) ; Marie-Christine Meunier (Lagordaise) ; Rémy Ouvrard (Lagordais) ; Magali Lelong-Renaud (conseillère municipale, Présidente du Comité) ; Micheline Oerlemans (conseillère municipale) ; Benoît Maurizot (conseiller municipal).



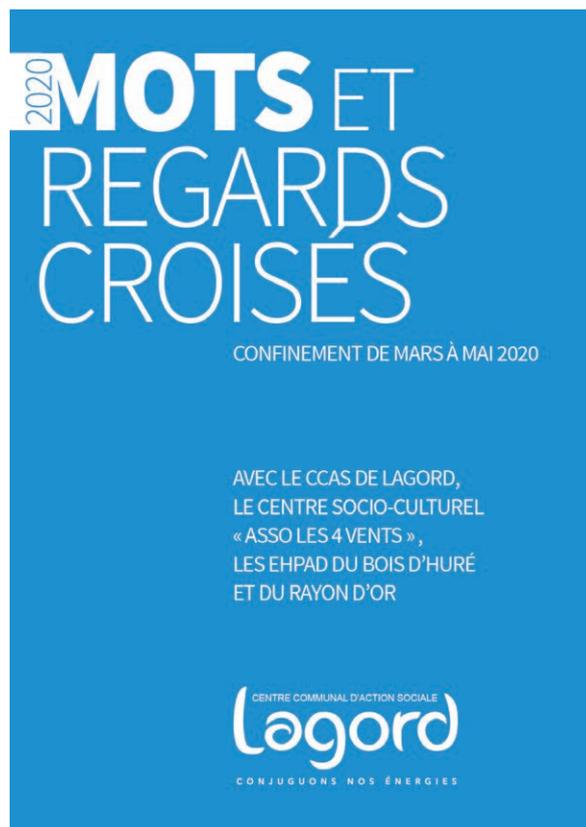
Magali Lelong-Renaud,
conseillère municipale et Présidente du
Comité d'Éthique et de Transparence



La charte éthique et de transparence a été adoptée lors du conseil municipal du 27 janvier 2021.

CONFIDENCES DE CONFINEMENT

Le CCAS de Lagord, en collaboration avec le Centre Socio-Culturel « Asso Les 4 Vents » et deux structures d'hébergement de Lagord (EHPAD du Bois d'Huré et EHPAD du Rayon d'Or), a recueilli des paroles de personnes âgées, mais aussi d'enfants et de parents, pour partager leur vécu du confinement du printemps dernier. Réalisé dans le cadre de la Semaine Bleue 2020, un livret rassemblant tous ces mots a été distribué dans les trois établissements concernés et est mis à disposition sur simple demande à solidarites@lagord.fr



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Même si leur calendrier dépend de l'évolution de la situation sanitaire, le service culturel et la médiathèque de Lagord poursuivent leurs activités et souhaitent accompagner les Lagordais au plus proche de leurs besoins.

Avec une première édition de son **Infolettre trimestrielle** envoyée par internet à l'ensemble de ses adhérents ce mois de mars, le service culturel municipal entend porter à la connaissance de tous les Lagordais, adhérents ou non de la médiathèque, l'ensemble de son actualité. Ainsi, le programme complet des expositions, spectacles, conférences et ateliers y est répertorié. De même, les nouvelles acquisitions et les actions culturelles récurrentes y sont référencées.

Faisant partie des événements majeurs prévus, **les CréActives 2021** doivent réunir les 3 et 4 avril 2021 une vingtaine d'artistes lagordais, toutes techniques d'expression artistique confondues. Des ateliers pour tous (tout-petits, enfants, familles, adultes) seront également proposés aux visiteurs accueillis en libre accès. À noter que si le contexte sanitaire l'exigeait, ce week-end placé sous le signe de tous les arts serait reporté aux 22 et 23 mai prochains.

Pour vous abonner à la nouvelle Infolettre trimestrielle Culture et Médiathèque, il suffit de vous rendre sur le site Internet de la ville à l'adresse : <http://www.lagord.fr/culture-loisirs/mediatheque>



QUESTIONS-RÉPONSES

Que vous soyez membre d'une association, d'un comité de quartier ou habitant de Lagord, cette rubrique est faite pour répondre aux questions que vous posez sur notre commune. Dans cette rubrique, une question posée par courrier adressé à la mairie (service communication / 1, rue de la Métairie 17140 Lagord) ou sur l'adresse mail communication@lagord.fr donnera lieu à une réponse de l'élu directement concerné par le sujet.

Question de Monsieur Alain Riché, habitant de Lagord : « Lagordais depuis 1985, j'ai vu évoluer le secteur du Bois du Clavier au gré des investisseurs avec plus ou moins de bonheur. Aujourd'hui, le château du Clavier, après de gros travaux de rénovation, émerge du secteur plutôt élégamment. Ce n'est pas obligatoirement le cas des constructions voisines, mais ce qui m'amène ici c'est surtout l'avenir du Bois du Clavier et les parcelles contiguës appartenant à la commune de Lagord. Sauf erreur de ma part la zone boisée, riche d'essences nobles et variées, me paraît bien abandonnée depuis plusieurs décennies, à tel point que le lierre étouffe un grand nombre d'arbres, parfois centenaires, mettant sérieusement en péril leur vie. Sachant que cette zone, malheureusement limitée en surface, reste un réel et rare poumon vert pour la commune de Lagord, pourriez-vous me faire connaître les projets envisagés par les représentants locaux pour donner à cet espace toute l'attention qu'il mériterait ? »



Vue aérienne du Bois du Clavier.

Réponse de Philippe Guignouard, Adjoint en charge de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et du cimetière : « Le Bois du Clavier est classé EBC (Espace de Bois Classé). L'ONF (Office National des Forêts) est intervenu sur ce territoire pour décider des élagages et autres entretiens lourds. À ce titre, celui-ci a sécurisé l'endroit suite à la dernière grosse tempête qui avait fait chuter plusieurs branches d'arbres. Projet en gestation de notre municipalité, un aménagement de ce bois pourrait permettre de lui redonner une identité ainsi que de faire découvrir au public son histoire et les espèces végétales remarquables qui le composent. Ce lieu propice à la biodiversité fait aujourd'hui partie des refuges LPO qui vont être officialisés. »

JACQUES BERLIOZ-CURLET, écrivain multi-facettes

Du quartier de La Plouzière où il réside et écrit, cet ancien commissaire de police sait faire voyager dans le temps les lecteurs de ses romans historiques. Amoureux des belles lettres, ce Lagordais d'adoption y partage ses coups de foudre pour des personnalités du passé, tout en s'adonnant à d'autres genres littéraires.

Si le chat a neuf vies, Jacques Berlioz-Curlet, lui, en a déjà au moins eu deux. La première a commencé du côté de son Lyonnais d'origine, quand il réussit le concours d'entrée dans la Police Nationale comme commissaire à l'aube des années 70. En 1980, c'est en tant que Chef de la Sécurité Générale qu'il s'installe à La Rochelle, patrie de son épouse Monique. Quelques pérégrinations professionnelles plus tard, l'Inspecteur à l'Inspection générale de la Police Nationale qu'il est devenu revient en terre rochelaise, puis lagordaise, pour y prendre sa retraite. Et ferme ce chapitre de son parcours pour en ouvrir un autre.

L'écriture comme une évidence : tel pourrait être le titre générique des aventures littéraires que mène celui qui a élu domicile dans notre commune voilà près de vingt années. Depuis, ce membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle s'applique à romancer le destin de personnages réels ou fictifs qui l'ont séduit par les traces qu'ils ont ou auraient pu laisser dans l'histoire locale.



Après avoir mené son enquête sur ses « héros » des temps passés, l'écrivain laisse faire son imagination et couche tôt le matin les mots d'un livre pour raconter un homme, une femme dans son époque.

L'appétit d'écrire venant certainement... en écrivant, l'insatiable septuagénaire ne se cantonne pas aux seuls romans historiques. Récit intime ou pour la jeunesse, bande dessinée, conte, nouvelle, poésie, essai policier... : autant de genres abordés pour autant d'ouvrages signés de sa main. Sortie ces jours prochains, la réédition de son « FBI : Histoire d'un empire » va rejoindre dans sa bibliographie le roman « Un aller simple pour La Rochelle » paru dernièrement. A suivre, la destinée imaginée d'une fermière du Dauphiné dont le mari est parti au front durant la première guerre mondiale...

DES ANIMATIONS tout au long de l'année



De la chasse aux œufs en avril aux festivités de fin d'année en décembre, Lagord devrait être animée durant les mois à venir...

- 4 avril : Chasse aux œufs
 - 5 juin : Fête de Lagord
 - 19 juin : Musique en fête*
 - 13 juillet : Bal populaire
 - 21 et 28 juillet, 25 août : Ciné pique-nique
 - 4 septembre : Forum des associations et Accueil des nouveaux Lagordais**
 - 18 septembre : Fête de la Biodiversité
 - 30 octobre : Halloween
 - 10, 11 et 12 décembre : La magie de Noël
- * Musiciens, inscrivez-vous à : animation@lagord.fr
- ** Si vous êtes nouvel arrivant à Lagord, donnez vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone à : mairie@lagord.fr ou au 05 46 00 62 00

AGENDA CULTUREL

- 3 et 4 avril (ou 22 et 23 mai) : Les CréActives 2021 / Printemps des artistes lagordais. Salle polyvalente
- 3 avril et 29 mai : Ateliers d'écriture animés par O. Le Bleu. De 9h30 à 12h30 à la médiathèque.
- 20 avril : Bébés lecteurs / lecture avec les tout petits. De 10h30 à 11h à la médiathèque.
- 14 et 28 avril : Ateliers scientifiques jeunesse / dans le cadre de La Science se Livre. Médiathèque
- 15 mai : Rencontre autour d'Anouk Bloch-Henry et de son livre « Harriet Tubman, la femme qui libéra 300 esclaves ». Médiathèque.
- 28 mai : Spectacle « Les Dangers de la lecture » par la Compagnie Caus'toujours. A 20h à la médiathèque.

Toutes ces animations et manifestations peuvent être annulées ou reportées par précaution sanitaire et sont soumises aux mesures en vigueur.

LES **CRÉACTIVES** 2021
PRINTEMPS DES ARTISTES LAGORDAIS

PEINTURE, SCULPTURE, LITTÉRATURE, PHOTO, NUMÉRIQUE, MUSIQUE, DANSE...

3 ET 4 AVRIL
SALLE POLYVALENTE

Expos Ateliers Salon participatif

Entrée libre dans le respect des gestes barrières et des conditions sanitaires en vigueur.

Informations sur : www.lagord.fr
@mairielagord

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

lagord.fr

Mairie : 1, rue de la Métairie 17140 Lagord - 05 46 00 62 00
Courriel : mairie@lagord.fr - Directeur de publication: Antoine Grau
Rédaction: Mairie de Lagord / Yann Vignaud - Maquette: AGENCE-IROKWA.COM
Photos: Mairie de Lagord / Yann Vignaud.
Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°1031-2690
Dépôt légal : Mars 2021. Imprimé par Imprimerie MENARD.